CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No.1
No. 2—			—No. 1
5:00 p m..Dép	Nouvelle-Orléans	Ar..	8:05 a m
8:00 p m..Ar	Bâton-Rouge	Dép..	5:05 a m
8:50 p m..Dép	Bâton-Rouge	Ar..	5:05 a m
10:00 p m..Dép	Angola	Dép..	2:55 a m
12:30 a m..Dép	Mansura	Dép..	11,10 p m
2:40 a m..Ar	Alexandria	Dép..	10:08 p m
2:10 a m..Dép	Alexandria	Ar..	10:35 p m
3:36 a m..Dép	Aloha	Dép..	6:42 p m
7:30 a m..Ar	Shreveport	Dép..	6.00 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m..Dép	Nouvelle-Orléans	Ar..	7:05 p m
9:36 a m..Ar	Bâton-Rouge	Dép..	4:00 p m
10:00 a m..Dép	Bâton-Rouge	Ar..	4:00 p m
12:01 p m..Ar	Angola	Dép..	2:00 p m
No. 3—			—No. 4
6:50 a m..Dép	Shreveport	Ar..	7:15 p m
9:04 a m..Dép	Campti	Dép..	4:31 p m
11:50 a m..Ar	Alexandria	Dép..	2:00 p m

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	5:30 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	8:05 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	6:35 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited	7:30 a m
Washington et New-York Malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York Malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	6:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	6:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:30 a m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaire	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaires	7:25 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:35 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:30 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires	6:45 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

"THE CALIFORNIA SPECIAL."

DEPART.

No. 1 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco Phoenix et Brownsville	7:40 p m
ARRIVEE.	
No. 4 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix et Brownsville	9:20 p m
DEPART.	
No. 3 — Bâton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas	7:45 a m
"THE TEXAS LIMITED." ARRIVEE.	
No. 2 — Bâton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas	8:00 a m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:30 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. W. Kreher vs. Mme A. Brewster.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,135 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 27 mars 1915, à 11 heures 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un piano et son tabouret et fournitures de maison et effets comme par inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

EMILE NICK,

Avocat pour le demandeur.

mars—16,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Ellen R. Henry vs. A. J. Jackson et James Stewart.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,605 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de la ville, le LUNDI, 29 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par le numéro onze dans l'îlet 434, borné par les rues S. Johnson, S. Prieur, Première et l'avenue Jackson. Le dit lot mesure, d'après un plan de C. Uncas Lewis, daté le 15 décembre 1906, vingt-sept pieds, huit pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson, par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et trois lignes sur la rue S. Johnson, entre lignes parallèles, formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Johnson.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

JOHN T. WHITAKER,

Avocat pour la demanderesse.

L'acheteur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

26 fév—3 9 16 23 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. James Scallen Realty Company.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,595 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 31 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot le terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sort y appartiennent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 501, borné par l'avenue Esplanade et les rues Villeré, Kerlerec et Marais, formant le coin de l'avenue Esplanade et de la rue Villeré, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face sur l'avenue Esplanade, par une profondeur de 133 pieds sur la rue Villeré, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour la demanderesse.

fév 26—mars 6 12 18 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

U. Koen & Co. vs. Wm. M. Wren.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,631 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Le droit indivis, titre, part et intérêt et portion de W. M. Wren, dans et à la succession de Mary E. James, No. 111,480 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

FRANK BURNS,

Avocat pour le demandeur.

mars—7,12,16

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 7329 rue Burthe, au coin de la rue Lowerline, dans l'îlet des rues Pine et Elm.

James A. Stewart vs. la Pine Grove Realty Company, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,110 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y trouvant ou y appartenant de quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Greenville et dans l'îlet numéroté quatre-vingt-un, qui est borné par les rues Lowerline, Pine, Burthe et Elm, autrefois Troisième. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 10me jour de mai, 1873, et formant le coin des rues Burthe et Lwoerline. Le dit lot mesure trente pieds de face sur la rue Burthe, par une profondeur et façade sur la dite rue Lowerline de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

L. DE POORTER,

Avocat pour le demandeur.

fév—13,19,26 mars—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété valuable du Sixième District, formant le coin des rues Arabella et Chestnut, dans l'îlet rues Camp et Joseph.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Mme Margaret C. Loeber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,561 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain ensemble avec les bâtiments et améliorations les concernant et tous les droits, chemins, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Sixième District de la ville, dans le square No. 34, borné par les rues d'Arabella, Chestnut, Camp et Joseph, désignés par les Nos. 16 et 17 et mesurant ensemble soixante pieds de face sur la rue Arabella, sur cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HAROLD A. MOISE,

Avocat pour les demandeur.

mars 5 12 19 26—avril 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 621 et 623 rue Rocheblave, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph A. Hardin vs. Mme Amanda Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,876 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre et les améliorations dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 575, borné par les rues Rocheblave, Gravier, Perdido et Dorgenois, connu comme lot No. 17, mesurant trente pieds de face sur la rue Rocheblave, par cent soixante quatorze pieds (174'), six pouces (6") et quatre lignes (1''') sur la ligne le séparant du lot No. 16, cent soixante-quatorze pieds (174'), deux pouces (2") et cinq et une demi ligne (5½''') de profondeur sur la ligne de l'autre côté et trente pieds (30') de large dans le fond.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication doit faire un dépôt de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

GEORGE J. UNTEREINER,

Avocat pour le demandeur.

fév—12,19,26 mars—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 2612 rue Bourbon, entre les rues Prieur et Johnson.

Dr. S. W. Stafford vs. Abe A. Freed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,670. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent et qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon (anciennement Bagatelle), Johnson (anciennement Celestine), St. Anthony et Prieur (anciennement Joséphine), désigné comme lot No. 3 dans l'îlet No. 910, sur le plan fait par George de Armas, député voyer de la ville, daté le 9 septembre 1907, annexé à un acte de vente passé devant Frederick Deibel, notaire, le 1er décembre 1908, et d'après le dit plan le lot commence à 63 pieds, 11 pouces et 6 lignes de la rue Prieur et mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et sept lignes de face à la rue Bourbon, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent quatre pieds, et portant le No. municipal 2612 rue Bourbon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

E. M. STAFFORD,

Avocat pour le demandeur.

mars 12 19 26—avril 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété valuable du Sixième District formant le coin des rues Jena et Clara, dans l'îlet rues Cadiz et Willow.

Joseph Seeling vs. Michel Bernhard, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,200 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux lots de terrain, avec bâtiments et améliorations y appartenant, situés dans le Sixième District de la ville, îlet 666, borné par les rues Clara, Willow, Cadiz et Jena, désignés par les Nos. 1 et 2 sur un croquis privé annexé à l'acte devant M. T. Ducros, ancien notaire, 25 octobre 1895, et mesure chacun trente pieds façant sur la rue Clara par une profondeur de cent vingt pieds. Le lot No. 1 forme le coin des rues Jena et Clara.

Saisie dans la procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1. Comptant pour le montant du au demandeur soit $300 avec 6 pour cent par an d'intérêt à partir de 9 janvier 1914 jusqu'à ce que payé, ensemble avec 3 pour cent sur le dit montant comme frais d'avocats; les frais et charges de procès et vente et les impôts (s'il y en a), sur la dite propriété.

2. L'acheteur jusqu'à la valeur du montant de son offre devra assumer payement de deux billets de $200, chacun dûs respectivement 9 janvier 1916 et 9 janvier 1917, portant 6 pour cent intérêt par an du 9 janvier 1914 jusqu'à paiement.

3. Et 13 balance de prix d'adjudication, s'il en reste comptant.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,

Avocat pour le demandeur.

fév—19,26 mars—5,12,19,25

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Sixième District, de face à la place East Park, dans le bloc A du Boulevard Audubon, borné par les rues Poplar et Hickory, la place East Park et la propriété de l'Université Tulane.

Excelsior Homestead Association vs. Lelia Mattie Jackson, veuve de James Paul Leake, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,246 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet A du Boulevard Audubon, borné par les rues Poplar et Hickory, la place East Park et la propriété de l'Université Tulane, désignés comme lots Nos. 61 et 63 sur un plan du dit Boulevard Audubon fait par Henry C. Brown, ingénieur civil, daté le 9 février 1909, accordant lesquels dits lots mesurent comme suit: Lot No. 61 mesure trente pieds de face à la place East Park, trente pieds le long de la ligne à l'arrière, par une profondeur de cent cinquante-huit pieds sept pouces sur la ligne le séparant du lot No. 59, et cent cinquante-huit pieds trois pouces en profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 63. Le lot No. 63 mesure trente pieds de face à la place East Park, trente pieds le long de la ligne à l'arrière, par une profondeur de cent cinquante-huit pieds trois pouces sur la ligne le séparant du lot No. 61, et cent cinquante-sept pieds onze pouces sur le côté le séparant du lot No. 65.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CONRAD COLLINS, Avocat pour la demanderesse.

mars 6 12 26—avril 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une belle propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, formant le coin des rues Sud Peters et Erato, dans l'îlet Tchoupitoulas et Gaiennie.

Metropolitan Bank vs. Mme Joséphine Connell, veuve de J. D. Connell, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,387 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

1o. Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 67, borné par les rues Sud Peters, Erato, Tchoupitoulas et Gaiennie, désigné par le No. 2 sur un plan de J. Pilie, voyer, daté le 4 mars 1898, annexé à un acte devant Theo Guyol, notaire, le 8 avril 1888, et mesurant trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Sud Peters, par une profondeur de cent trente pieds en mesure française.

2o. Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le même district et îlet ci-dessus, avec les mêmes limites, désigné par le No. 13, et mesurant trente-sept pieds de face à la rue Erato, par une profondeur de cent vingt pieds.

3. Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., situé dans le même district et îlet, avec les mêmes limites, désigné par le No. 1 sur le plan de Jos. Pilie, voyer, daté le 4 mars 1848, formant le coin des rues Sud Peters et Erato, mesurant, en mesure française, quatre-vingt pieds de face à la rue Sud Peters, par une profondeur et face de cent trente pieds sur la rue Erato; lequel est plus loin désigné par la lettre A, et mesure, en mesure américaine, quatre-vingt-cinq pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Sud Peters, par une profondeur et face de cent trente-huit pieds, six pouces et trois lignes à la rue Erato, entre lignes parallèles, d'après un croquis de J. O. Hassam, voyer, le 10 juillet 1895, annexé à l'acte devant M. T. Ducros, notaire, le 18 décembre 1895.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1o. L'acquéreur a à payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, maintenant dû, soit $16,500, avec 5 pour cent intérêt annuel sur $8,000, du 18 avril 1907, et sur $8,500, du 18 avril 1910, jusqu'à solde final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocats sur les dits montants et sur les intérêts des dits comptes, aussi bien que sur le montant de la note à être assumée et sur les intérêts de cette dite note (comme ci-après secondement décrit), et aussi payer comptant les frais et débours du procès et les taxes (s'il y en a) dûs sur la dite propriété.

2o. L'acheteur jusqu'à la valeur du montant de son offre, devra assumer le payement d'un billet de $1,250, dû le 18 avril 1915, avec 6 pour cent d'intérêt annuel, jusqu'à payement final, du 18 avril 1910, garanti par hypothèque de vendeur sur la dite propriété concurremment avec la demande du plaideur d'après un acte devant John C. Davey, notaire, le 18 avril 1907 (inscrit au Bureau des Hypothèques, dans le livre 878, page 493, et enregistré au Bureau d'Aliénations, dans le livre 210, page 650).

3o. Et la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a), comptant.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats pour la Demanderesse.

mars—5,5,12,19,26 avril—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2029 rue Peniston, entre les rues Saratoga et Sud Remparts.

The Savings and Homestead Association vs. Emile DeS. Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,580 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certain portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 606, borné par les rues Peniston, Amelia, Saratoga et Sud Remparts; la dite portion de terre commence à une distance de quarante-huit pieds du coin des rues Peniston et Saratoga, et mesure quarante-cinq pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Peniston, la même largeur à l'arrière, par une profondeur entre deux lignes parallèles de cent dix pieds, et est composée de la totalité du lot original No. 8 et d'une partie du lot original No. 9 sur un croquis daté le 12 août 1909, de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, et annexé à l'acte 62 de 1910 dans le bureau de F. J. Dreyfous, notaire dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un déposé de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HENRY G. McCALL,

Avocat pour le demandeur.

mars—6,7,12,19,26 avril—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Mécanique "Lester" de valeur, etc.

Dwyer Piano Company vs. Emile Rummell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,885 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 22 mars 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, un piano mécanique "Lester", style 39 en acajou, No. 57,909, avec tabouret et écharpe et 9 rouleaux de musique.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HALL, MONROE & LEMANN, J. W. MONTGOMERY, Avocats pour la demanderesse.

mars 11 17 22

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de droit d'occupation.

Alfred D. Danziger vs. John Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,985 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le droit d'occupation des lieux situés rue Tchoupitoulas, No. 1090, sous le bail finissant le 30 septembre 1915, aux conditions de $30.00 par mois.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

mars—13,18,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District, consistant en 5 acres de terre.

Hibernia Bank and Trust Company, Trustee, vs. James P. Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,896 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, étant cinq acres du lot No. 14 de la subdivision F, lequel dit lot No. 14 de la dite subdivision F est borné sur le front par Dwyer Road, et sur un côté par le lot No. 4, et sur l'autre côté par le lot No. 15, et à l'arrière par les lots 5 et 6; lequels dits cinq acres du dit lot No. 14, maintenant offerts en vente, font partie du lot No. 14, situé à côté des lots Nos. 5 et 4 de la subdivision F et mesurent d'après le plan de A. M. Shaw, le 8 septembre 1913, sur un croquis qui est annexé à l'acte de vente passé devant Scott E. Beer sur le 9e de septembre 1913, une distance de trois cent vingt-six pieds du côté du lot No. 4, allant vers le lot No. 15 de face sur Dwyer Road, par une profondeur le long du côté du lot No. 4 de quatre cent vingt-sept pieds et trois-dixièmes, et de là à l'arrière, le long du côté du lot No. 5, sur une ligne oblique, une longeur de six cent soixante pieds; de là le long d'une ligne allant vers Dwyer Road, une longeur de neuf cent un pieds, à l'intersection de la dite ligne avec le dit Dwyer Road, la dite portion du lot No. 14, ci-dessus décrite et ici inclus à être vendue contenant en tout cinq acres; lequel dit lot No. 14, contient les cinq acres ci-dessus décrits et vendus, situés totalement dans la Section 30, township 11, S. R. 13 Est, tout comme établi sur un plan de Warren B. Reed, ingénieur de Conseil, daté 18 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, annexé à un acte devant Scott E. Beer, notaire, en date du 3 janvier 1913.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour la demanderesse.

fév 27 26—mars 5 12 19 26 31—avril 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Elmira, entre les rues Urquhart et Villeré.

Third District Building Association vs. Henry Meyer, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,102 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Elmira, Desiré et Villeré (anciennement Girod), désigné comme lot H de l'îlet No. 528 sur un croquis par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 24 avril 1897, annexé à un acte devant F. D. Charbonnet, notaire, le 4 mai 1897; le dit lot H mesure trente-trois pieds de face à la rue Elmira, par cent vingt pieds, sept pouces en profondeur, et est formé de la totalité du lot numéro six et d'une petite partie de l'original lot numéro sept.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SUTHON & LOOMIS,

Avocats pour le demandeur.

mars—6,8,12,19,26 avril—2,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de grande étendue et de valeur dans le Troisième District, au coin des rues New Orleans et Pleasure dans l'îlet rues St-Bernard et Humanity). Bâtisse portant le No. municipal 3130 rue New Orleans.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Louis Bickmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, — No. 110,968. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 2138, bornés par les rues Pleasure, Humanity, St-Bernard et New Orleans, désignés comme lots Nos. 20, 21, 22, 23 et 24. Les lots Nos. 20, 21, 22 et 23 se touchent les uns aux autres et mesurent, d'après un plan dressé par F. J. Braun, arpenteur, daté le 9 septembre 1884, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un croquis duquel est annexé à un acte de Ourley à Goothe le 25 mai 1885, comme suivant, à savoir: Les lots 20, 21 et 22 mesurent chacun trente pieds de face à la rue New Orleans, et le lot No. 23 qui forme le coin des rues New Orleans et Pleasure, mesure trente pieds un pouce de face à la rue New Orleans, et tout les quatre dit lots ont chacun une profondeur de cent cinq pieds un pouce entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 24 mesure, en mesure française, d'après le même plan, trente pieds de face à la rue Pleasure, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et touche aux lots décrits ci-dessus à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

WM. A. WENCK,

Avocat pour la demanderesse.

mars 12 19 26—avril 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

JUGEMENT.

Ottilia Vollmer, Epouse, vs. Anton Schiele, Epoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,826 — Division C — Cette cause a été délibérée aujourd'hui. Présents: W. Alexander Bahns, Esq., avocat pour le plaignant; R. Lyons, Esq., avocat appointé pour représenter l'accusé.

La cour faisant son opinion sur les raisons mentales déjà présentées croit que l'accusé Anton Schiele est dément et incapable de s'occuper de ses affaires ou de les administrer.

Il est ordonné, adjugé et décidé que le jugement en ceci, déclare que l'accusé Anton Schiele est dément et incapable de s'occuper de sa personne ou d'administrer ses affaires et le déclarant interdit, les frais de ce procès seront payés par la succession de l'accusé.

Jugement rendu et lu en cour publique, le 9 février 1915.

Jugement signé en cour publique le 15 février 1915.

(Signé) E. K. SKINNER, Juge.

Pour copie conforme:

W. T. BARRY, Deputy Greffier.

fév—16 mars—2,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John G. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,787 — Division B — Attendu que Ernest R. Barber a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire datif dans la succession de John G. Robinson, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FERGUS KERNAN, Avocat.

mars—16,21,25

Succession de Dr. Wm. Ernest Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,451 — Division D — Attendu que J. Mort Walker a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Dr. Wm. Ernest Walker, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats.

mars—16,20,25

Succession d'Andrew Ebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,780 — Division B — Attendu que Mme Elizabeth Yoerger, veuve d'Andrew Ebel a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Andrew Ebel, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN L. FELIU, Avocat.

mars—16,21,25

Succession de Hattie Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,270 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, exécuteur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat.

mars—16,20,25

Succession de John F. A. Hebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,673 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Hewson, veuve de John F. A. Hebel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

A. J. PETERS, Avocat. mars—7,11,16

Succession de Mme Julia J. Frawley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,857 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip J. Frawley, administrateur de cette succession, ne serait aps approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, EDWARD M. HEATH, Avocats.

mars 11 15 20

Succession de Maurice E. Garvey et Epouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,783 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Lars A. Jones, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

HALL, MONROE & LEMANN, Avocats.

mars 9 13 18

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District, formant le coin des rues Bourbon et Urquhart, portant le numéro municipal 2801 rue Bourbon.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Anton G. Heine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 111,602 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, là y appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Urquhart, Touro et Villeré, et mesure en mesure française, trente pieds de face à la rue Bourbon, par une profondeur de face à la rue Urquhart de quatre vingt dix pieds, formant le coin des rues Bourbon et Urquhart.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

WILLIAM A. HUGHES,

Avocat pour le demandeur.

mars—13,15,19,26 avril—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une importante propriété de valeur du Septième District, comprenant sept lots de terre, cinq se trouvent sur la rue Short, au coin de la rue Forshey; avec bâtisses; portant les numéros municipaux 8001, 8003, 8005, 8007, 8009, 8011, 8013 et 8015 rue Forshey, et les autres deux lots de face à l'avenue Carrollton, entre les rues Forshey et Olive.

Union Homestead Association vs. Succession d'Isaiah R. Norwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 111,310—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 301, bornés par les rues Short, Forshey et Olive et l'avenue Carrollton, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, seize et dix-sept; les lots numéros un à cinq, ci-inclus, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Short, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles; le lot numéro un formant le coin des rues Short et Forshey, et les lots numéros seize et dix-sept se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton, par cent sept peids et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL,

Avocats pour le demandeur.

mars—10,16,26 avril—2,9,14,15